

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1370 du Dimanche 26 Octobre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIHA REÇU
PAR LE MINISTRE DE LA DÉFENSE DE LA CORÉE



UNE COOPÉRATION MILITAIRE HISSÉE
VERS LES PLUS HAUTS NIVEAUX

P. 3

ASSURER LA DIFFUSION DU MESSAGE DES MÉDIAS
NATIONAUX À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE



LES EFFORTS
DE L'ÉTAT MIS EN AVANT

P. 4

GYMNASTIQUE/MONDIAUX 2025
(barres asymétriques)



KAYLIA NEMOUR
**SACRÉE
CHAMPIONNE
DU MONDE**

• Une 2e médaille
d'argent à la poutre

LE CHEF DE L'ÉTAT
FÉLICITE LA CHAMPIONNE

P. 15



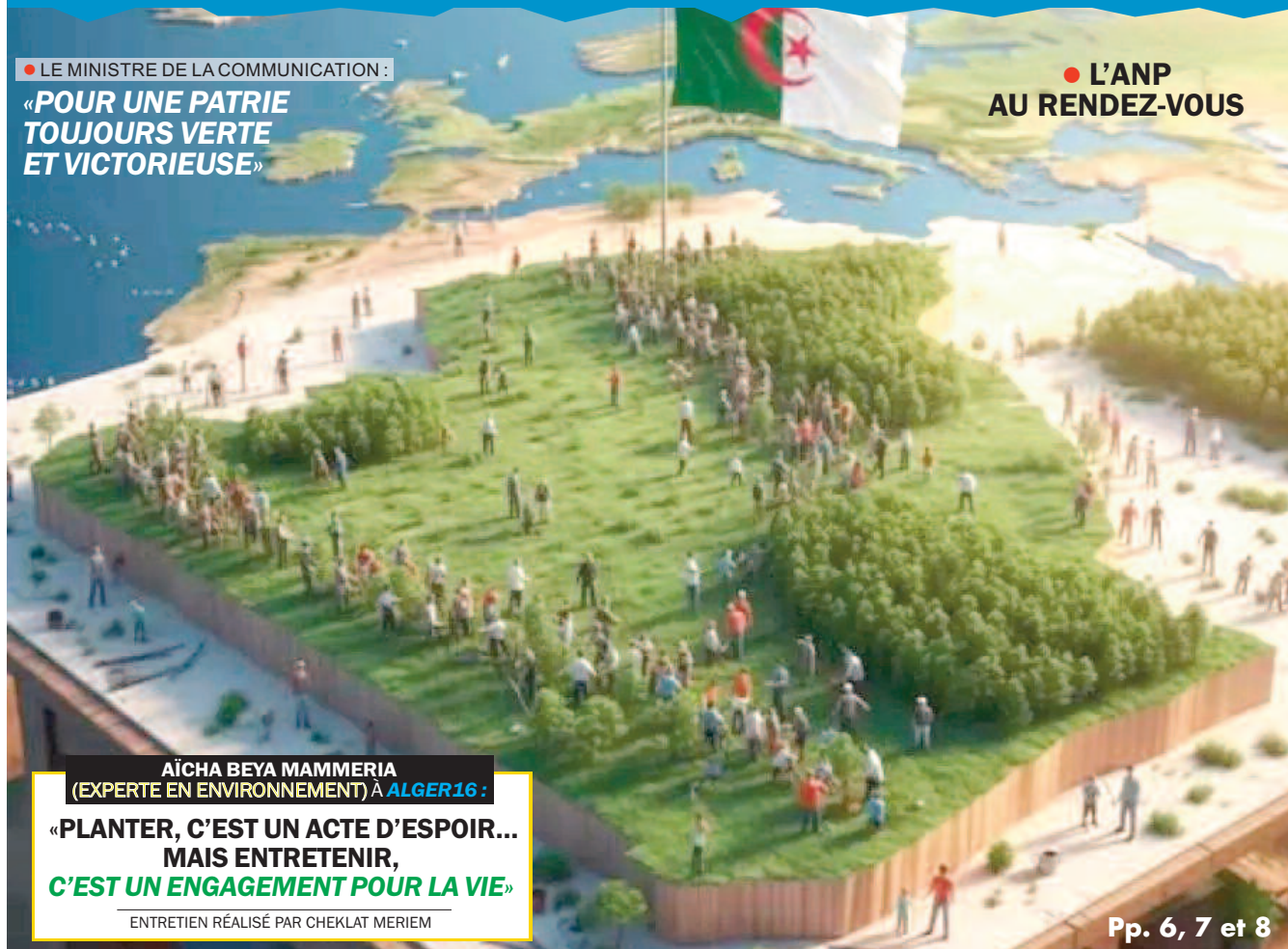
PLANTATION D'UN MILLION D'ARBRES EN UNE SEULE JOURNÉE

L'ALGÉRIE SE MOBILISE POUR LA PLANÈTE

• LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION :

«**POUR UNE PATRIE
TOUJOURS VERTE
ET VICTORIEUSE**»

• L'ANP
AU RENDEZ-VOUS



AÏCHA BEYA MAMMERIA
(EXPERTE EN ENVIRONNEMENT) À **ALGER16** :

«**PLANTER, C'EST UN ACTE D'ESPOIR...
MAIS ENTRETENIR,
C'EST UN ENGAGEMENT POUR LA VIE**»

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR CHEKLAT MERIEM

Pp. 6, 7 et 8

savez-vous

APRÈS LA DIFFUSION D'UNE VIDÉO EN LIGNE LOURDES PEINES DE PRISON POUR LES AUTEURS D'UN TRAFIC DE DROGUE

La chambre correctionnelle près le tribunal de Skikda a prononcé des peines de prison ferme allant de 10 à 12 ans à l'encontre de 5 individus, dont 2 en fuite, dans une affaire révélée par des vidéos diffusées sur les réseaux sociaux montrant des individus s'adonnant au trafic de drogue et de substances psychotropes dans les rues de Skikda, a indiqué, jeudi dernier, un communiqué du procureur de la République près le même tribunal. "En application des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale et de l'article 34 bis 1 de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, le procureur de la République près le tribunal de Skikda informe l'opinion publique que suite à la diffusion, sur les réseaux sociaux, de vidéos montrant des individus s'adonnant au trafic de drogue et de substances psychotropes dans les rues de la ville de Skikda, une enquête préliminaire a été ouverte par la Brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances



psychotropes de la sûreté de la wilaya de Skikda", précise la même source. L'enquête a permis "l'arrestation de Hamdouche Issam, Maallem Ibrahim et Imat Mohamed Lamine, tandis que Boufeloussa Faygal et Benhamrouche Abderraouf demeurent en état de fuite", a

ajouté la même source. "Après parachèvement des procédures d'enquête, les mis en cause arrêtés ont été déferés devant le parquet près le tribunal de Skikda, où ils ont été poursuivis, selon la procédure de comparution immédiate, pour les délits de vente et de promotion de stupéfiants et de substances psychotropes, conformément aux articles 17 et 16 bis de la loi relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes. Ils ont été placés en détention provisoire", selon la même source.

"En date du 23 octobre 2025, la chambre correctionnelle a rendu un jugement condamnant les deux premiers prévenus à 12 ans de prison ferme et à une amende ferme de 2.000.000 DA et les trois autres à 10 ans de prison ferme et une amende de 1.000.000 DA, avec mandat d'arrêt lancé contre ceux en état de fuite", conclut le communiqué.

LE CSJ LANCE LA CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION DES JEUNES À L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a lancé la campagne nationale de sensibilisation des jeunes à l'inscription sur les listes électorales, coïncidant avec la révision périodique des listes électorales, a indiqué, vendredi dernier, un communiqué du Conseil.

Cette campagne de sensibilisation, placée sous le slogan "Haya-Chabab2", s'inscrit dans le cadre "du programme d'action annuel du CSJ pour le mandat du Bureau (2025-2026)" et ce, "en concomitance avec la révision périodique des listes électorales menée par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE)". A cet égard, les membres du Conseil mènent des



actions de proximité à travers toutes les wilayas du pays, aux côtés de jeunes membres de la communauté nationale à l'étranger, dans le but de "sensibiliser les jeunes à l'importance de s'inscrire sur les listes électorales, de promouvoir les valeurs de citoyenneté et de participer à la vie publique et politique".

La campagne prévoit l'organisation de plusieurs rencontres avec les jeunes, sous la supervision du président du CSJ, M. Mustapha Hidaoui, et des membres du Bureau, dans plusieurs wilayas du pays, et ce, jusqu'au 18 novembre prochain. Le programme de cette initiative comprend des ateliers et des sessions thématiques sur la participation politique des jeunes et leur contribution à la prise de décision, selon le communiqué.

CONSUMMATION DES DROGUES EN MILIEU SCOLAIRE LANCEMENT D'UNE CARAVANE NATIONALE DE SENSIBILISATION À PARTIR DU 2 NOVEMBRE



Une caravane nationale de sensibilisation aux dangers de consommation des drogues et des substances psychotropes en milieu scolaire sera lancée à partir du 2 novembre prochain et

sillonnera plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris jeudi dernier auprès de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLDT).

Organisée sous le slogan "Novembre, une nouvelle ère. Une jeunesse consciente et saine", en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, ainsi que des ministères de la Santé et de l'Education nationale et en coordination avec différents acteurs de la société civile, cette campagne s'étalera du 2 au 6 novembre, note la même source, précisant que son coup d'envoi officiel sera donné à partir du Sanctuaire des martyrs à Alger. S'inscrivant dans le cadre "des efforts consentis par les pouvoirs publics visant à renforcer la prévention contre la toxicomanie et à instaurer les valeurs de citoyenneté chez les jeunes, notamment les élèves des cycles moyen et secondaire", cette campagne vise aussi à "élever le niveau de conscience des élèves quant aux risques liés à la consommation des drogues et autres substances psychotropes, tout en impliquant la société civile dans la prévention et la création d'une dynamique nationale en soutien à la stratégie nationale de lutte contre ce fléau".

LA TÉLÉVISION ALGÉRIENNE PRIMÉE PAR L'UER POUR LA QUALITÉ DE SA COUVERTURE MÉDIATIQUE ÉTRANGÈRE

La Télévision algérienne a remporté le Prix de l'UE de radio-télévision (UER) de la meilleure couverture médiatique étrangère, en reconnaissance de la qualité du travail de terrain de son correspondant dans la bande de Ghaza, Wissam Abou Zaid. Ce prix a été décerné lors de la réunion du Comité des actualités de l'UER, à Naples (Italie), en reconnaissance de la qualité de la couverture médiatique du correspondant de la Télévision algérienne dans la bande de Ghaza, ainsi que des efforts considérables consentis par l'équipe du Bureau international d'échange d'informations dans le suivi, la coordination et la transmission efficaces du contenu journalistique. La Télévision algérienne a décroché cette première place devant des chaînes de télévision internationales, dont LSM (Lettonie) et DW (Allemagne).

ANESRIF

LES TRAVAUX DU TRONÇON FERROVIAIRE ABADLA-HAMAGUIR BIENTÔT ACHEVÉS

Les travaux du tronçon ferroviaire Abadla-Hamaguir, long de 104 kilomètres, ainsi que la réalisation de ses différents ouvrages d'art et équipements techniques, seront bientôt achevés, a indiqué l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Ce tronçon, reliant Abadla au point kilométrique 200, constitue la première section du mégaprojet de la ligne ferroviaire minière de l'Ouest, longue de 950 km, qui reliera Béchar à Tindouf, jusqu'à la région de Gara Djebilet. Selon les responsables de l'ANESRIF, les travaux sur cette section ont atteint un état d'avancement significatif, permettant d'envisager leur achèvement dans un avenir proche. La plupart des grands ouvrages d'art ferroviaires de cette portion sont déjà en phase finale de réalisation. Par ailleurs, les chantiers de pose de la voie ferrée, ainsi que les travaux

de la gare de voyageurs de Hamaguir avancent à un rythme soutenu, avec pour objectif leur finalisation avant la fin de l'année 2025, a-t-on précisé. Cette première section, longue de 231 kilomètres (comprenant les segments Béchar-Abadla et Abadla-Hamaguir), s'inscrit dans le cadre du projet structurant Béchar-Tindouf-Gara Djebilet. Le premier tronçon Béchar-Abadla, d'une longueur de 100 kilomètres, est en exploitation depuis son inauguration en avril dernier par le président de la



République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Les travaux de cette section ont nécessité le déplacement de 13 millions de mètres cubes de remblais et 4,1 millions de mètres cubes de déblais, selon l'ANESRIF. Ils ont également compris la réalisation de 408 ouvrages de drainage et d'assainissement, 14 viaducs totalisant 3.500 mètres linéaires, 29 passages

supérieurs et inférieurs, ainsi que deux bâtiments principaux : les gares d'Abadla et de Hamaguir.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Edité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Boudiane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djaffar Chilaab
Cheklat Meriem
Lazela Omar

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE ÇHANEGRİHA REÇU PAR LE MINISTRE DE LA DÉFENSE DE LA CORÉE **UNE COOPÉRATION MILITAIRE HISSÉE VERS LES PLUS HAUTS NIVEAUX**

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, a été reçu, jeudi dernier, au cinquième et dernier jour de sa visite en République de Corée, par le ministre de la Défense de la République de Corée, M. Ahn Gyu-back, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Cette rencontre, à laquelle ont assisté de hauts responsables militaires coréens et les membres de la délégation militaire algérienne, a été consacrée à "l'évaluation de l'état de la coopération militaire bilatérale entre l'Algérie et la République de Corée, ainsi qu'aux perspectives de son développement pour la hisser au niveau du partenariat stratégique qui uni les deux pays amis", souligne le communiqué.

Lors de cette rencontre, le Général d'Armée a prononcé une allocution à travers laquelle "il a tenu à transmettre à son hôte les salutations de Monsieur le Président de la République, en formulant le souhait que cette visite constitue une nouvelle pierre à l'édifice du renforcement des relations de coopération au service des intérêts des deux pays".

"Je souhaite, tout d'abord, vous exprimer mes plus sincères remerciements et ma profonde gratitude pour votre aimable invitation à prendre part à l'Exposition internationale d'aérospatial et de

défense ADEX-2025, en espérant que cette visite constitue une nouvelle pierre sur la voie de l'édification de relations de coopération au service de nos deux pays et la concrétisation des aspirations de nos deux institutions militaires", a indiqué le Général d'Armée.

"Je saisis également cette occasion pour vous transmettre les salutations de Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, qui attache une importance particulière au renforcement des relations avec la République de Corée", a-t-il ajouté.

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha a exprimé son souhait de "hisser la coopération militaire bilatérale entre les armées des deux pays vers les plus hauts niveaux", saluant "la volonté des dirigeants des deux pays



PHOTOS: MDN

de conférer à cette coopération la place qu'elle mérite".

"En effet, les relations algéro-coréennes ont progressivement évolué depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux parties et ont connu ces dernières années une dynamique renouvelée, concrétisée par des échanges de visites de haut niveau entre les responsables des deux pays, ainsi que par la signature de plusieurs

accords dans divers domaines", a poursuivi le Général d'Armée Saïd Chanegriha.

Pour sa part, le ministre de la Défense de la République de Corée a affirmé "la disposition de son pays à développer la coopération bilatérale avec notre pays, notamment dans le domaine de la défense", exprimant "l'espoir que la délégation algérienne tire profit des activités de l'exposition et découvre les capacités technologiques et techniques avancées dont disposent les entreprises coréennes dans ce domaine".

A l'issue, les deux parties ont échangé des cadeaux symboliques, avant que le Général d'Armée ne signe le Livre d'or du ministère de la Défense, en plus de la prise d'une photo souvenir à cette occasion, conclut le communiqué du MDN.

R. N.

LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ **L'ALGÉRIE SIGNE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES**

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounès Magramane, a signé, hier à Hanoï (Vietnam), au nom de l'Algérie, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la cybercriminalité.

Cette convention est le premier instrument international dédié à la lutte contre la cybercriminalité, dans lequel l'Algérie a joué un rôle central, en présidant le comité ad hoc chargé de son élaboration et en conduisant le processus de négociation depuis mai 2021, ayant abouti à son adoption lors de la 79e session de l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 2024.

Cette cérémonie a vu la signature de la convention par 64 Etats et organisations régionales.

L'événement a été ouvert par le président de la République socialiste du Vietnam, M. Luong Cuong, en présence de délégations de haut niveau et du Secrétaire général des Nations Unies, M. Antonio Guterres.

SÉANCE DE CLÔTURE DE LA 151^e ASSEMBLÉE DE L'UIP **ŒUVRER AU RENFORCEMENT DES CADRES RÉGISSANT LE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE**

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a pris part, à Genève (Suisse), à la séance de clôture de la 151^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) et des réunions connexes, en compagnie des membres des deux chambres du Parlement, a indiqué, vendredi dernier, un communiqué du Conseil. "La séance de clôture de la 151^e Assemblée de l'UIP, tenue jeudi dernier, a été marquée par l'adoption par les parlementaires du monde entier des rapports des organes et commissions de l'UIP", précise le communiqué.

Les participants ont également approuvé la Déclaration de Genève relative au thème du débat général : "Garantir le respect des normes humanitaires et soutenir l'action humanitaire en période de crise", ajoute la même source.

Dans ce contexte, ils ont souligné que "le droit international humanitaire a été établi pour garantir l'équilibre entre les principes humanitaires et les impératifs militaires, ses règles et principes visant à atténuer les souffrances et à protéger la dignité humaine pendant les conflits armés, notamment par la protection des civils". La communauté internationale a été invitée à "œuvrer au renforcement des cadres régissant le droit international humanitaire, à prévenir les violations de ce droit et à soutenir l'action humanitaire durant les guerres et les crises, en veillant à assurer l'acheminement de l'aide aux civils et à les protéger des opérations militaires".

Cette déclaration intervient "au moment où le monde connaît des niveaux sans précédent de violence armée, impliquant des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, ce qui a entraîné des défis humanitaires considérables", note le communiqué du Conseil.

Par ailleurs, la délégation parlementaire algérienne a réussi à obtenir plusieurs postes au sein des structures et organes de l'UIP, à savoir la vice-présidence de la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'Homme, un siège au bureau de la Commission du développement durable et un autre au comité exécutif de l'Association des secrétaires généraux des Parlements (ASGP).

ASSURER LA DIFFUSION DU MESSAGE DES MÉDIAS NATIONAUX À L'ÉCHELLE CONTINENTALE ET INTERNATIONALE LES EFFORTS DE L'ÉTAT MIS EN AVANT

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a souligné jeudi dernier à Alger les efforts constants de l'État pour assurer la diffusion du message des médias nationaux, tant à l'échelle africaine qu'internationale.

Répondant à une question lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Bouamama a précisé que ces efforts « ne se limitent pas à un seul média, mais relèvent d'une démarche globale que l'État s'emploie à concrétiser et à généraliser ».

Selon lui, cette démarche vise à améliorer l'image du pays, que certains cercles hostiles tentent de ternir, en luttant contre la désinformation, les fake news et les campagnes de dénigrement menées par des parties bien identifiées. Le ministre a rappelé que la création de chaînes et de stations à dimension régionale et internationale s'inscrit pleinement dans cette stratégie.



Par ailleurs, M. Bouamama a indiqué que, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une réunion interministérielle sera prochainement tenue sous la supervision du Premier ministre. Cette rencontre réunira son département, le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ainsi que le ministère des Finances, pour suivre la concrétisation du projet « Dzair Media City ».

Le ministre a également insisté sur l'importance de la formation, notamment en offrant aux journalistes algériens, dont les noms sont reconnus sur de grandes chaînes d'information, l'opportunité d'animer des sessions au profit des professionnels des médias nationaux.

En réponse à une question sur la proposition de création de directions de wilaya de la communication, M. Bouamama a indiqué que le ministère avait mis en place un groupe de travail chargé d'élaborer une approche autour de cette initiative, afin de renforcer l'action médiatique de proximité. Il a ajouté que le gouvernement s'oriente vers l'adoption d'une stratégie nationale visant à promouvoir la communication

institutionnelle, précisant que le document afférent est finalisé à 90 % avant sa soumission prochaine.

Concernant le rôle des médias dans la prévention et la lutte contre la drogue, le ministre a rappelé que les moyens professionnels ont été mobilisés et les capacités renforcées. Des sessions de formation seront également organisées pour apprendre aux journalistes à produire un contenu de qualité dans ce domaine.

Dans ce cadre, M. Bouamama a cité que l'Agence Algérie Presse Service (APS) avait publié, l'année dernière, 713 dépêches sur le sujet, tandis que la télévision publique avait traité, au premier semestre de l'année en cours, 452 sujets pour un volume horaire de 13h30min, en complément des articles parus dans la presse nationale et sur les sites d'information.

Le ministre a conclu en rappelant que la lutte contre la drogue est un devoir national et une responsabilité collective, nécessitant la mobilisation de tous pour déjouer les plans des ennemis de l'Algérie.

Cheklat Meriem

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE

UNE RECONNAISSANCE POUR LES EFFORTS DE SES ENFANTS

Présidant une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée nationale de la presse, en présence de personnalités nationales, de responsables de médias nationaux et de journalistes, mercredi soir à Alger, Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a indiqué, dans une allocution, que la célébration de cette journée marquant la parution, en 1955, du premier numéro du journal « Résistance algérienne », organe de presse du Front de libération nationale (FLN) et de l'Armée de libération nationale (ALN), était « une tradition annuelle témoignant de l'intérêt porté par l'État à ce secteur vital et traduisant sa reconnaissance pour les efforts de ses enfants journalistes, correspondants, techniciens et fonctionnaires à travers l'ensemble des établissements publics et privés et dans toutes les wilayas du pays ». A cette occasion, le ministre de la Communication a transmis les salutations et les vœux du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ainsi que « sa profonde estime pour cette profession noble et sa fierté envers les femmes et les hommes du secteur de l'information, qui accomplissent leur devoir au service de notre pays et défendent les causes nationales, avec intégrité et professionnalisme, par fidélité au message des chouchas, garantissant ainsi le droit des citoyens à une information nationale objective, intégrée et responsable ». La célébration de la Journée nationale de la presse est

également l'occasion de « rappeler à la mémoire le riche parcours des médias algériens, qui ont toujours été pleinement engagés dans la défense des grandes causes nationales, notamment les étapes décisives de la vie de la nation, et qui continuent aujourd'hui de contribuer activement à la concrétisation des aspirations de la société au développement, au progrès et au bien-être », a-t-il soutenu. Et d'ajouter que « les médias nationaux ont, en toute circonstance, prouvé qu'ils étaient un rempart inexpugnable face aux campagnes malveillantes et tendancieuses visant à ternir l'image de notre pays, à porter atteinte à son histoire et à remettre en cause ses positions et ce, grâce aux efforts des professionnels du secteur, qui ont toujours pleinement accompli leur devoir, tout en encadrant, grâce à leur expérience et à leur savoir-faire, les jeunes journalistes, faisant d'eux un bouclier contre les guerres de nouvelle génération qui ciblent les États et les sociétés, et cherchent à saper leur sécurité, leur résilience et leur unité nationale ».

Dans ce sillage, M. Bouamama a réaffirmé que « l'accompagnement du secteur de la communication par l'État permettra de consolider les droits garantis aux journalistes dans l'exercice de leur mission d'information, dans le respect de la loi, de la déontologie de cette noble profession et des droits et libertés, loin des discours de discrimination, de division et de haine ».

Evoquant les différents aspects de cet accompagnement, le ministre a cité la réalisation de l'ambitieux projet de la nouvelle ville médiatique Dzair Media City, qui sera, a-t-il dit, « un édifice médiatique moderne abritant les sièges des établissements médiatiques nationaux et utilisant les nouvelles technologies pour améliorer les performances des professionnels ».

Le ministère de la Communication mise également sur « la formation continue, notamment spécialisée, afin de renforcer les capacités des journalistes et de parfaire leurs compétences professionnelles », ajoute M. Bouamama, rappelant la série de formations organisée par son département, dont la dernière était consacrée à « la protection des données à caractère personnel ».

A cette occasion « nous réitérons notre reconnaissance à la première génération de journalistes qui ont été la voix de l'Algérie en révolte et le trait d'union entre le peuple et les vaillants moudjahidines », a dit le ministre, rendant hommage à tous les journalistes des différents établissements de la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Le ministre a conclu son allocution en rappelant « l'intérêt porté par le président de la République et le soutien du gouvernement au secteur de la communication, qui s'emploie à relever les défis avec compétence et professionnalisme ».

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LANCEMENT DES ASSISES DE WILAYA DES COMITÉS DE QUARTIER ET DE VILLAGE EN DÉCEMBRE PROCHAIN

En vue de préparer les Assises nationales prévues début décembre prochain, la présidente de l'Observatoire national de la société civile (ONSC), Ibtissam Hamlaoui, a donné, jeudi dernier à partir de Tizi-Ouzou, le lancement des assemblées de wilaya des comités de quartier et de village.

La présidente de l'ONSC a souligné dans son allocution d'ouverture de l'événement abrité par la maison de la culture Mouloud-Mammeri, que ces assemblées de wilaya, lancées en préparation des assemblées nationales prévues en décembre prochain sous le haut patronage du Premier ministre, visent à consolider le rôle des comités de quartier et de village dans le développement local et le renforcement de la démocratie participative. Elle a expliqué que la wilaya de Tizi-Ouzou a été choisie pour lancer cette initiative vu « l'excellence » de son

expérience, notamment à travers le système ancestral de « Tajmaat » (assemblée de village), ainsi que par son nombre de comités de quartier et de village au niveau national, avec plus de 1 100 associations, soit le plus grand dans tout le pays.

Mme Hamlaoui a mis en valeur « l'expérience pionnière de cette wilaya en matière d'efficacité des comités de village et de quartier, tant par leur ancienneté et leur authenticité historique, à travers le système de Tajmaat, que par l'extension de ses traditions et leur fusion avec la modernité, l'innovation, la créativité et la diversité des initiatives ».

Tout projet visant à renforcer la société et la citoyenneté positive et agissante « doit prendre en considération le rôle des comités de quartier et de village dans l'organisation et l'encadrement des citoyens et dans la consolidation de l'approche participative et de proximité

que prônent les autorités publiques » a-t-elle ajouté. Mme Hamlaoui a précisé que ces assemblées offrent l'opportunité de débattre sur plusieurs sujets et de dégager des recommandations et des visions sur « la consolidation de la contribution des comités de quartier et de village à la prévention des fléaux sociaux, au renforcement de la cohésion et de la sécurité communautaires ». Ces assemblées permettent à cette catégorie d'associations de jouer pleinement leur rôle dans le développement local dans le cadre du renforcement de la démocratie participative, a-t-elle souligné. Elle continue en disant que cela concerne également l'encouragement du volontariat et l'amélioration du cadre de vie du citoyen, ainsi que travailler le renforcement des capacités de ces organisations de la société civile et la promotion de leur rôle dans la

mobilisation communautaire.

La présidente de l'ONSC a expliqué que ces assemblées renforcent la coordination et la complémentarité des rôles avec les comités de quartier et que les associations de parents d'élèves ont aussi été invitées à participer à ces assemblées.

Elle a affirmé que toutes les recommandations et propositions issues des assemblées de wilaya, qui se sont tenues jeudi dernier dans 13 wilayas (première étape), seront soumises aux hautes autorités du pays pour une prise de décision adéquate. A souligner que lors de ces assemblées, la présidente de l'ONSC a honoré les villages gagnants du concours Rabah-Aïssat du village le plus propre dans sa 12e édition, en reconnaissance de leurs efforts sans relâche en faveur de la protection de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie des villageois.

Lazela Omar

SOUTIEN À LA JEUNESSE ET À L'ENTREPRENEURIAT L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE MISE EN AVANT À GENÈVE

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a mis en avant, jeudi dernier à Genève (Suisse), l'expérience algérienne en matière de soutien à la jeunesse et à l'entrepreneuriat, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, faisant de l'autonomisation des jeunes un pilier central de la politique économique et sociale du pays.

Dans son intervention lors d'une séance sur le thème "Jeunesse et économie verte", organisée dans le cadre de la 16e session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), M. Rezig a souligné que l'Algérie, sous la direction du président de la République, a adopté une stratégie axée sur l'autonomisation et la participation active des jeunes à la vie socioéconomique.

L'Algérie a créé, dans ce cadre, un ministère dédié à l'économie de la connaissance, aux start-up et aux micro-entreprises, chargé d'accompagner les jeunes à chaque étape de la création de leurs entreprises, de l'idée au financement, jusqu'à la phase d'expansion et d'exportation dans le cadre d'une approche globale visant à construire une économie diversifiée fondée sur l'innovation et la connaissance, a-t-il



Kamel Rezig,
ministre du Commerce
extérieur et de la Promotion
des exportations

précisé. Cinq ans après le lancement de cette expérience, l'Algérie compte désormais des centaines de start-up opérant dans plusieurs domaines comme la technologie, l'agriculture

intelligente, les énergies renouvelables et les services numériques, reflétant ainsi le succès de la politique nationale de promotion de l'esprit d'initiative et de

l'entrepreneuriat chez les jeunes, a poursuivi le ministre. Soulignant l'importance des jeunes pour "bâtir l'avenir du continent africain", M. Rezig a réaffirmé "l'engagement de l'Algérie à poursuivre ses efforts pour soutenir cette catégorie et lui permettre de contribuer pleinement au processus de développement durable". Placée sous le thème "Décider de l'avenir : opérer une transformation économique qui contribue à un développement équitable, inclusif et

durable", la 16e session de la CNUCED s'achève aujourd'hui. Cette conférence est l'un des plus importants événements économiques internationaux organisés sous les auspices des Nations unies. Cette édition a vu la participation de chefs d'Etat et de gouvernement et de ministres des Affaires étrangères, des Finances, du Commerce et de l'Economie de 195 Etats membres de la CNUCED, ainsi que des responsables d'organisations internationales, d'économistes lauréats du prix Nobel et des représentants d'organisations de la société civile, de banques de développement et d'institutions financières et commerciales mondiales.

R. E.

KAMEL REZIG RENCONTRE LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a rencontré le Secrétaire général des Nations unies, M. Antonio Guterres, en marge de la 16e session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, tenue en présence de l'ambassadeur et représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Office des Nations unies à Genève et des organisations internationales en Suisse, M. Rachid Bladehane, le Secrétaire général des Nations unies a chargé M. Rezig de "transmettre ses chaleureuses salutations et son estime au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", précise le communiqué.

LES MINISTRES DU GECF SOULIGNENT LA NÉCESSITÉ DE RENFORCER LES INVESTISSEMENTS GAZIERS

Les ministres du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), réunis jeudi dernier à Doha (Qatar), ont souligné la nécessité de renforcer les investissements gaziers afin de répondre à la demande croissante pour cette source d'énergie propre, tout en mettant en garde contre les appels "trompeurs" à cesser le financement des projets de développement gazier.

Dans leur communiqué final adopté à l'issue de la réunion à laquelle a pris part le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, les ministres ont insisté sur "l'importance d'investir en temps opportun tout au long de la chaîne de valeur du gaz, pour garantir des approvisionnements suffisants répondant à la demande croissante".

Après avoir salué "la capacité des pays membres à assurer des approvisionnements stables malgré les fluctuations des marchés", les participants ont mis en garde contre "les appels trompeurs" visant à cesser les investissements dans le gaz naturel, une démarche qui aura un impact négatif sur la sécurité énergétique".

Les ministres du Forum ont également exprimé leur "profonde préoccupation quant à la possibilité d'imposer des mesures ou des réglementations restrictives unilatérales à portée extraterritoriale", citant notamment le règlement européen sur les émissions de méthane (EU MER), la directive européenne sur le devoir de vigilance en matière de durabilité des entreprises (EU CSDDD) et le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (EU CBAM)". Ces réglementations "imposent des obligations qui vont souvent à l'encontre des principes et des exigences de la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques, de l'Accord de Paris et des

règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)", annonçant à cet effet la création d'un groupe de travail temporaire du Forum chargé de ces questions, selon le communiqué.

Les participants ont, par ailleurs, appelé à mobiliser les ressources financières nécessaires pour le soutien et le développement des infrastructures gazières, en coordination avec les institutions financières internationales, les banques multilatérales de développement et le secteur privé, afin de faciliter le financement des projets gaziers.

NOMINATION D'UN NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL (SG)

L'importance de cette orientation s'explique par la tendance haussière observée dans l'utilisation du gaz naturel à l'échelle mondiale.

Selon le rapport du Forum sur les perspectives mondiales du gaz, la demande pour cette ressource propre devrait augmenter de près de 32% d'ici 2050, sa part dans le mix énergétique mondial passant de 23 à 26%. Le communiqué final a également souligné "l'importance croissante des technologies numériques dans le renforcement de l'efficacité opérationnelle, de la transparence et de la sécurité tout au long de la chaîne de



valeur du gaz naturel", encourageant "les investissements dans l'analyse des données, les outils d'intelligence artificielle et les infrastructures intelligentes pour une meilleure gestion des ressources".

Les participants ont salué les efforts du secrétariat général du Forum visant à "élargir la base des membres, promouvoir un dialogue constructif avec les parties

prenantes, produire des études et publications de haute qualité et renforcer la présence internationale du Forum". "Les progrès réalisés par l'Institut de recherche sur le gaz (GRI) relevant du Forum", basé à Alger, ont été mis en avant dans le communiqué final, tout en appelant à renforcer la coopération dans les domaines de la recherche, de l'innovation et du transfert de technologie. Les participants ont exprimé leur "profonde gratitude" à l'Algérien Mohamed Hamel, secrétaire général sortant, pour "son leadership exemplaire et ses contributions importantes à la réalisation des objectifs du Forum", tout en félicitant Philip Mshelbila, du Nigeria, pour sa nomination en tant que nouveau SG du Forum. Le Nigeria assurera la présidence tournante du Forum en 2026, année au cours de laquelle se tiendra le 8e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du GECF à Moscou, selon le communiqué final. **APS**

CAMPAGNE NATIONALE DE PLANTATION D'UN MILLION D'ARBRES

COUP D'ENVOI DEPUIS
LA WILAYA DE TIZI OUZOU

Depuis la wilaya de Tizi Ouzou, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El Mahdi Qualid, accompagné du ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a donné, hier, le coup d'envoi de la campagne de plantation d'un million d'arbres.

Le lancement de cette opération placée sous le slogan "Verte si Dieu le veut" et qui touchera l'ensemble des wilayas du pays, a été donné à partir de la forêt domaniale de chêne-liège Oumalou dans la commune d'Ait Aggoucha, daïra de Larbaa Nath Irathen.

Ce site, touché par les incendies, fera l'objet d'une opération de reboisement en chêne-liège avec la plantation de 1.360 arbustes afin de réhabiliter cette essence noble et locale.

Les deux ministres ont inauguré la campagne nationale de reboisement, qui a suscité un important engouement de la part des citoyens et des organisations de la société civile, par la plantation d'un arbuste de chêne-liège, une espèce noble et à forte valeur économique.

Dans une déclaration à la presse en marge du lancement officiel de la campagne, le ministre de l'Agriculture a exprimé sa grande satisfaction de la portée de cette campagne à laquelle participent des millions d'Algériens.

L'objectif initial d'un million d'arbres sera "largement dépassé, au vu des premiers chiffres qui nous parviennent des différentes wilayas", a souligné le ministre, attribuant ce succès à "l'esprit de solidarité citoyenne" et au travail de l'association "Algérie Verte", présidée par Fouad Maâlla, rappelant la "grande importance" accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'opération de reboisement.

De son côté, Mustapha Hidaoui a salué cette "magnifique initiative qui met en évidence les valeurs patriotiques de solidarité et d'entraide du peuple algérien". Pour lui, "aujourd'hui, les Algériens se rassemblent pour rendre l'Algérie verte et florissante pour toujours", souhaitant que cette tradition devienne une "tradition qui sera perpétuée" pour renforcer les valeurs de la citoyenneté.

Pour sa part, le président de l'association "Algérie Verte" a insisté sur la nécessité de la pérennisation de cette tradition et a rappelé l'importance d'un arrosage régulier et une protection contre le pâturage, mission dont se chargeront notamment les organisations de la société civile.

Un million d'arbres dont 130.000 fruitiers, fournis par la Direction générale des forêts (DGF), seront plantés à travers l'ensemble du territoire national, en tenant compte des



spécificités et des conditions climatiques de chaque région.

Cette vaste campagne de reboisement, un défi environnemental et citoyen, est initiée par le ministère de l'Agriculture en partenariat avec la contribution de la DGF, en partenariat avec l'association "Algérie Verte". L'objectif principal est de renforcer le patrimoine forestier national et de lutter contre la désertification et les feux de forêt. Selon le programme de plantation pour cette journée du 25 octobre, il sera procédé à la plantation à Tizi-Ouzou de plus de 25.000 arbustes de diverses espèces, sélectionnées pour leur adaptation locale.

Il s'agit notamment d'essences forestières et fruitières dont une forte proportion de chêne-liège et de cèdre pour le reboisement des zones incendiées. On note également des espèces comme le prunier sauvage, le jujubier, le figuier, l'olivier.

Des essences ornementales et aromatiques à l'instar de l'acacia, le cyprès, le tilleul, le romarin seront également plantés.

L'opération touchera le Parc national du Djurdjura (PND), des sites forestiers, des quartiers, de villages et aussi dans des établissements scolaires et des centres de formation professionnelle dans différentes communes pour marquer la dimension pédagogique et la sensibilisation des jeunes générations à cette initiative.

L'opération, qui se déroule sur une journée, est un exemple de mobilisation citoyenne et institutionnelle pour la préservation de l'environnement, en droite ligne de la stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques et pour la promotion d'une économie verte.

PLUSIEURS VILLES DU PAYS MOBILISÉES

La campagne nationale de plantation d'un million d'arbres a été, également lancée,

hier dans l'ensemble des wilayas du pays. Dans la wilaya de Blida, plus de 20.000 arbustes seront plantés, dont 2.700 châtaigniers et chênes dans la région montagneuse de Béni Ali, sur les hauteurs de Chréa, avec une forte participation du mouvement associatif et des institutions locales.

A Chlef, la campagne a débuté dans la forêt "Bouamoud" (commune de Zebboudja) en présence d'un grand nombre de bénévoles. La Conservation des forêts a prévu la plantation de plus de 20.000 plants répartis sur 16 sites à travers 12 communes, tandis que l'association Algérie Verte a réceptionné près de 9.400 arbustes issus des pépinières de Blida et d'Alger pour les distribuer aux associations locales.

Dans la wilaya de Médéa, plus de 31.000 arbustes seront plantés dans 64 communes, les premières opérations ayant commencé dès jeudi dans les espaces verts, cités d'habitations et principaux axes routiers, notamment le long de la RN 127 entre Sidi Naâmane et Béni Slimane.

Des campagnes similaires sont aussi organisées au niveau des tronçons du Barrage Vert traversant les communes d'Ain Boucif, Kef Lakhdar, Tafraouete, Sidi Ziane, Rbiaa, entre autres.

AAïn Defla, la campagne vise la plantation de 33.000 arbustes à travers 65 sites forestiers et urbains, le lancement ayant eu lieu dans la région d'El Abed, sur les hauteurs du mont Doui et du carrefour routier N65 entre Abadia et Tachta. A Tipasa, le wali, Ali Moulay, a supervisé la plantation de 5.500 arbres forestiers et fruitiers au centre d'enfouissement technique (CET) de Sidi Rached, sur un total de 25.000 prévus dans toute la wilaya, avec une participation active des associations locales et des scouts. La Conservation des forêts a fait état d'un fort engouement des comités de quartiers,

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION : «POUR UNE PATRIE TOUJOURS VERTE ET VICTORIEUSE»

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a souligné, hier, "la portée symbolique" que revêt la campagne de plantation d'un million d'arbres auprès des Algériens, qui souhaitent que leur patrie demeure "toujours verte et victorieuse". Dans une déclaration à la presse lors de sa participation, aux abords de la coupole de l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf, à l'initiative communautaire pour la plantation d'un million d'arbres, M. Bouamama a précisé que cette initiative "revêt une portée symbolique auprès des Algériens qui souhaitent que leur patrie demeure toujours verte, prospère et victorieuse". Après avoir salué ce geste qui dénote, a-t-il dit, "une grande prise de conscience des citoyens de tout ce qui est bénéfique pour leur pays", le ministre a rappelé la stratégie de l'Etat dans ce domaine visant "la plantation de 4,7 millions d'hectares de couvert végétal forestier à l'horizon 2030, afin de compenser les pertes causées par les incendies au cours des dernières années". M. Bouamama a également estimé que cette initiative, placée sous le slogan "Khadra bi idni Allah" (Verte si Dieu le veut), ne consiste pas uniquement à planter un million d'arbres, mais également à ancrer les valeurs de la citoyenneté véritable auprès des Algériens qui répondent toujours à l'appel lorsqu'il s'agit de leur pays". Le ministre a, en outre, mis en avant le besoin de la société de ce genre d'initiatives, saluant par là même les efforts de tous ceux qui œuvrent sur le terrain et proposent des initiatives concrètes d'intérêt général.

associations et groupes scouts pour l'embellissement du cadre de vie dans cette wilaya.

Dans la wilaya de Djelfa, la campagne a mobilisé la population, les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et les services publics, en vue de la plantation de 33.000 plants adaptés au climat local répartis sur six sites.

A Boumerdes, le wali, Fouzia Naama, a lancé l'opération à partir de la forêt "Sahel" à Oued El Merdja (commune de Zemmouri), avec un objectif de plantation de plus de 20.000 arbustes.

Dans la wilaya de Bejaïa, 30.000 arbustes seront plantés sur une centaine de sites. Le wali, Kamel-Eddine Kerbouche, a donné le coup d'envoi à Toudja, en présence de nombreux bénévoles, associations et différentes administrations et organismes.

R. N.

TOUS LES MOYENS MOBILISÉS POUR ASSURER LE SUCCÈS DE L'OPÉRATION

Le communiqué des services de la wilaya d'Alger a indiqué jeudi dernier que Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a souligné l'obligation de mettre à disposition tous les moyens matériels et humains pour garantir la réussite de la campagne nationale de plantation d'un million d'arbres, réalisé hier. Le communiqué précise que M. Rabehi a abordé le sujet de la campagne nationale de plantation d'un million

d'arbres, lors de la réunion du conseil exécutif qu'il a présidée mercredi dernier, insistant sur "la nécessité de mobiliser tous les moyens matériels et humains pour assurer le succès de l'opération", une opération qui a connu succès avec un total de 12.000 arbres ont plantés dans la capitale, à Magtaa Kheira. A ce sujet, le Ministre Wali d'Alger a insisté sur "la nécessité de planter des arbres dans l'ensemble des communes de la

wilaya, sachant que l'opération se poursuivra jusqu'au 21 mars prochain". D'autre part, M. Rabehi, a donné des enseignements pour "améliorer la qualité des services fournis, notamment à travers l'entretien régulier et permanent, la mobilisation d'agents de sécurité et le maintien de la propreté des lieux, afin de répondre aux attentes des citoyens", et cela après avoir suivi l'exposé de l'Entreprise de gestion de la circulation et

du transport urbain (EGCTU) qui gèrent les stations de transport urbain. M. Rabehi a mentionné les micro-zones d'activité lors de la réunion, et a insisté sur "la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour créer de nouvelles zones à même de contribuer au développement de l'économie locale, et encourager les initiatives individuelles", conclut le communiqué.

L. Omar

PLANTATION D'UN MILLION D'ARBRES EN UNE SEULE JOURNÉE

L'ALGÉRIE SE MOBILISE POUR LA PLANÈTE

Hier, l'Algérie a relevé un défi écologique inédit : planter un million d'arbres en une seule journée. Cette opération d'envergure nationale, portée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural Yacine El-Mahdi Oualid, en partenariat avec la Direction générale des forêts (DGF) et l'association Al Djazair Al Khadra («Algérie Verte»), incarne un engagement collectif pour la protection de l'environnement et la promotion du développement durable.

Annoncée il y a deux semaines, sur les réseaux sociaux du ministre de l'Agriculture et du Développement rural et dans un communiqué officiel, l'initiative s'est déployée dans les 58 wilayas du pays, avec pour ambition de renforcer le couvert végétal, de prévenir la désertification et de stimuler la conscience écologique au sein de la société algérienne.

En coordination avec l'association «Algérie Verte», présidée par le créateur de contenu engagé Fouad Maâla, la campagne s'est distinguée par sa dimension participative : institutions, associations, écoles, universités, entreprises et familles sont invitées à se joindre à cet élan vert. Le ministère de l'Agriculture souligne que chaque arbre planté est choisi avec soin, en fonction des spécificités pédologiques et climatiques propres à chaque région, afin d'assurer la durabilité du reboisement. M. Oualid a insisté sur la portée symbolique et pratique de l'événement : « Bien plus qu'une simple campagne de reboisement, cette initiative traduit un engagement national pour un avenir plus durable. La protection des forêts est une responsabilité collective et je suis convaincu que les Algériens sauront une fois de plus relever le défi. »

Ce 25 octobre 2025, la mobilisation s'est annoncée sans précédent. Des milliers de citoyens se sont préparés pour se munir de pelles, se rassembler sur les sites désignés et participer à ce geste symbolique d'unité nationale. Pour les initiateurs, il ne s'agit pas seulement de planter des arbres, mais d'enraciner une culture de la responsabilité écologique et de transmettre aux générations futures le sens de la préservation.

Le ministère de l'Agriculture a d'ailleurs appelé les entreprises publiques et privées, les établissements éducatifs et les organisations locales à s'impliquer activement, réaffirmant l'engagement de l'État à soutenir toutes les initiatives visant à protéger le patrimoine forestier et à renforcer la souveraineté environnementale de l'Algérie. Ainsi, la journée du 25 octobre n'a pas seulement été celle d'un record — mais celle d'un message fort : celui d'une nation qui choisit de planter son avenir.

À L'UNISSON

Pour les initiateurs de cette vaste campagne, rien n'est impossible lorsqu'il s'agit de reverdir l'Algérie. Parmi les principaux acteurs de ce projet figure donc l'association «Algérie Verte»,



dirigée par Fouad Maâla, infatigable militant de la cause environnementale. L'objectif est clair : planter un million d'arbres en une seule journée, tout en respectant les spécificités pédologiques et climatiques de chaque région. « L'adhésion de nos concitoyens et de tous les secteurs constitue une avancée inestimable pour notre projet. À l'occasion, je tiens à remercier le ministre de l'Agriculture qui a lancé ce défi qui doit être réalisé par toute la société. La bonne volonté et la persévérance sont importantes pour ce genre d'actions. Nous avons commencé à Batna, il n'y a pas longtemps, mais aujourd'hui, c'est une campagne nationale de reboisement », a déclaré Fouad Maâla, saluant l'esprit collectif qui anime cette initiative. Pour lui, cette mobilisation dépasse la simple symbolique : il s'agit d'une véritable démarche écologique et citoyenne visant à renforcer le couvert végétal, prévenir l'érosion des sols et freiner la désertification. « Notre objectif est de diffuser la culture environnementale parmi nos concitoyens, en particulier la nouvelle génération, et cela passe inéluctablement par le reboisement et l'esprit de l'engagement citoyen. Des moyens humains et matériels seront mobilisés durant cette journée et des préparatifs sont en cours pour le succès de cette initiative à travers toutes les wilayas, notamment dans les Hauts-Plateaux et le Sud », a-t-il précisé.

Dans la wilaya de Boumerdès, pas moins de 20 000 plants devaient être mis en terre dans le cadre de cette opération d'envergure. Pour Fouad Maâla, le projet a également une dimension éducative et morale : il s'agit de réconcilier la société avec son environnement.

« Nous avons constaté des comportements agressifs à l'encontre de la nature, surtout dans les forêts qui subissent des comportements nuisibles, tels que le jet de déchets ou la casse de branches d'arbres centenaires. En outre, cette opération aura un impact environnemental et économique sur la société en choisissant des essences comme le pistachier, l'amandier, l'olivier et le caroubier, pour un avenir plus durable pour notre pays », a-t-il ajouté. Personnalité très suivie sur les réseaux sociaux, Fouad Maâla — dont l'enthousiasme communicatif galvanise toutes les générations — a su rallier toutes les composantes de la société à cette cause commune. Il se dit pleinement confiant dans la réussite de cette opération, misant sur une logistique solide et une mobilisation populaire exemplaire.

Il faut dire que Fouad Maâla n'en est pas à sa première initiative. Son projet « Algérie Verte », lancé en 2013, s'est transformé en véritable mouvement national, fédérant citoyens, associations et institutions autour d'une même vision : planter des millions d'arbres et étendre



les espaces verts grâce à des actions individuelles et collectives. Au fil des années, ce mouvement a gagné en ampleur, porté par une adhésion populaire croissante et un engagement citoyen durable.

LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

Si l'initiative suscite un large enthousiasme, elle n'est pas sans poser des questions techniques. Selon un article d'analyse, atteindre la cible en une seule journée est un « pari ou coup de com ? ». Il rappelle que planter un arbre constitue seulement la première phase : c'est son entretien et sa survie dans le temps qui en feront la véritable réussite. Pour que ces jeunes arbres puissent jouer leur rôle environnemental, il faudra garantir un suivi, un arrosage adapté, une protection contre les dégradations et une intégration durable dans le paysage. L'expérience a montré que sans ces conditions, les taux de réussite peuvent s'effondrer.

Cette campagne s'inscrit dans une stratégie plus vaste de l'État algérien pour la préservation du patrimoine forestier, la gestion des espaces fragiles et la promotion d'un développement durable. Elle témoigne de la volonté de faire de la nature un pilier de la politique nationale, non seulement comme décoration paysagère, mais comme capital écologique, facette de la citoyenneté et composante du bien-être collectif.

À travers cette opération, l'Algérie affirme que la forêt ne se conçoit plus comme un héritage du passé, mais comme un projet d'avenir.

Quand seront plantées un million de jeunes pousses, l'Algérie inscrira symboliquement une nouvelle page. Le succès ne se mesurera pas seulement en nombre d'arbres, mais en durabilité, entretien et mobilisation continue. Si la logistique est prête et l'engagement massif, le véritable enjeu réside dans la transformation de cette journée en action pérenne.

En réunissant la jeunesse, les institutions, les associations et les citoyens autour de la terre, cette campagne cherche à faire plus qu'un geste : elle vise à créer une culture du vert, une culture de la forêt, une culture de la responsabilité partagée. Et c'est dans cette permanence que se jouera la vraie réussite de ce million d'arbres.

Lazela Omar

L'ANP AU RENDEZ-VOUS



Dans le cadre de la campagne nationale de plantation d'un million d'arbres, qui a débuté hier, les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) à travers les différentes régions militaires ont pris part à une vaste opération de plantation d'arbres, en appui aux efforts nationaux de protection de l'environnement et de renforcement du couvert végétal. Des centaines de militaires ont ainsi procédé à la

mise en terre de nombreuses essences d'arbres, contribuant à la lutte contre la désertification et à la préservation des ressources naturelles du pays. Cette initiative, marquée par une forte mobilisation, a réuni autour d'un même objectif les personnels de l'ANP, les agents des forêts, les éléments de la Sûreté nationale, les unités de la Protection civile, ainsi que des citoyens et des associations environnementales. Dans un esprit de solidarité et de responsabilité collective, cette journée a illustré la volonté commune de préserver l'équilibre écologique et de sensibiliser à l'importance du reboisement face aux défis climatiques actuels.

R. N.

AÏCHA BEYA MAMMERIA (EXPERTE EN ENVIRONNEMENT ET PROFESSEURE EN SCIENCES DE L'ÉCOSYSTÈME) À ALGER16 :

«PLANTER, C'EST UN ACTE D'ESPOIR... MAIS ENTRETENIR, C'EST UN ENGAGEMENT POUR LA VIE»

La Pr Aïcha Beya Mammeria, une voix engagée en matière d'environnement et de développement durable, spécialiste des politiques climatiques et professeure en sciences de l'environnement, a consacré sa carrière à la préservation des écosystèmes, à la gestion des ressources naturelles et à la sensibilisation des citoyens aux défis écologiques. Dans un entretien accordé à Alger16, elle revient sur l'ambitieuse opération nationale de plantation d'un million d'arbres en une seule journée, une initiative lancée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en partenariat avec l'association «Algérie Verte».

ENTRETIEN RÉALISÉ
PAR CHEKLAT MERIEM

Alger16 : Le ministère de l'Agriculture a annoncé une mission d'envergure, qui a eu un très grand écho : planter un million d'arbres en une seule journée. Selon vous, cet objectif est-il réaliste d'un point de vue logistique et écologique ?

Aïcha Beya Mammeria : Ce projet national, initié par le ministre de l'Économie, de la Connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine Oualid, avec le soutien de l'association «Algérie Verte», est un nouvel élan pour maximiser les opportunités existantes. Il adopte une approche holistique axée sur quatre domaines clés afin de lutter contre la désertification et les effets de la crise climatique : planter des arbres, améliorer les revenus, restaurer et protéger les terres. Néanmoins, la dégradation extensive des terres et des forêts dans le pays représente non seulement un défi majeur pour l'Algérie, mais aussi une opportunité significative pour l'investissement et la restauration à grande échelle.

L'objectif de planter un million d'arbres en une journée est réalisable sur le plan logistique, grâce à une mobilisation massive de participants et de ressources. D'un point de vue écologique, cette initiative est positive, car elle vise à renforcer le couvert végétal et à lutter contre la désertification et l'érosion. Toutefois, sa réussite dépendra fortement de la réussite des opérations de suivi, comme la protection et l'irrigation, afin d'assurer la survie des jeunes arbres. Le succès de cette journée repose sur une organisation minutieuse permettant de coordonner l'ensemble des participants et des moyens (plants, outils, sites de plantation) sur l'ensemble du territoire. Notons que la décision d'impliquer d'autres secteurs, comme le ministère de la Poste et des Télécommunications et des TIC, ainsi que le ministère de la Communication, s'est avérée très performante, car cette approche innovante a permis de maintenir un niveau très élevé de transparence et de partage d'informations au sein de la communauté algérienne et entre toutes les parties prenantes de l'intervention. Il convient de souligner que le slogan «Khedra bi id ni Allah», simple et percutant, a suscité l'engouement de tous les Algériens sur les réseaux sociaux. Cette vision, qui consiste à se concentrer sur des approches centrées sur les communautés, est bénéfique pour créer des emplois verts. Cette initiative est louable, car elle répond à des enjeux majeurs en Algérie, comme le renforcement du couvert forestier, la prévention de l'érosion et la lutte contre la désertification. Il est toutefois à noter que la plantation n'est qu'une première étape. Pour garantir le succès écologique à long terme de l'opération, il est impératif que les arbres plantés soient correctement entretenus par la suite. La mise en place d'un système d'irrigation

régulier et de mesures de protection contre le pâturage est cruciale pour assurer la survie des jeunes plants dans un environnement potentiellement hostile. L'Algérie n'est pas le premier pays à relever un tel défi. En 2019, l'Éthiopie a affirmé avoir planté 350 millions d'arbres en une journée et des initiatives similaires ont été lancées dans d'autres régions, comme en Afrique du Sud en 2025, ou par l'association irlandaise Trees on the Land. Ces précédents montrent que le concept est envisageable, mais qu'il nécessite une organisation exceptionnelle et soulèvent des questions quant à la méthodologie et aux résultats finaux.

Quelles retombées environnementales attendez-vous de cette opération à moyen et long terme ?

À moyen et long terme, cette opération de plantation devrait renforcer le couvert végétal et contribuer à la lutte contre le changement climatique en séquestrant le carbone. D'autres retombées positives incluent la protection contre l'érosion et la désertification, particulièrement importante en Algérie où plus de 80 % des terres sont désertiques ou arides, ainsi que le soutien à la biodiversité et à la santé publique. L'impact à long terme dépendra de la pérennité de ces mesures de suivi, qui conditionneront la reconstitution effective du patrimoine forestier. Un suivi et un entretien à long terme sont donc essentiels pour garantir la réussite de l'opération, ainsi que l'implication de la population et des agriculteurs dans les efforts de conservation. Pour maximiser les bénéfices écologiques, il est essentiel aussi de privilégier des espèces locales et variées plutôt qu'une monoculture. Cela permet de soutenir la biodiversité locale et de garantir une meilleure résilience face aux maladies et aux changements climatiques. Bien que les bénéfices de cette initiative, organisée en partenariat avec l'association «Algérie Verte», ne soient mesurables qu'à long terme, elle mobilise les citoyens, les entreprises et les institutions à travers les 58 wilayas du pays pour renforcer la résilience des écosystèmes et lutter contre le changement climatique. Un million d'arbres matures peuvent en effet absorber des dizaines de milliers de tonnes de CO₂ par an, contribuant ainsi à la séquestration du carbone, ce qui permet d'atténuer les effets du changement climatique.

Certains experts estiment que « planter ne suffit pas, il faut entretenir ».

Comment les instances concernées et la société civile en général doivent-elles s'assurer que cette campagne ne soit pas qu'un symbole ponctuel ? L'initiative «Khedra bi id ni Allah», lancée par le gouvernement, a défini une vision très ambitieuse : verdifier des hectares de terres dégradées grâce à un ensemble d'activités axées sur la restauration forestière, les pratiques agricoles régénératrices et la création d'emplois verts. L'objectif est d'atteindre, d'ici 2030,



d'irrigation économes en eau qui apportent l'eau directement aux racines des plantes. On peut également récupérer les eaux de pluie et adopter des pratiques qui réduisent l'évaporation, comme le paillage. Il est également essentiel de soutenir l'innovation, la recherche et le développement, en impliquant les unités de recherche universitaires pour identifier de nouvelles variétés résistantes et des techniques agricoles plus résilientes, mais aussi en formant et en sensibilisant les différents acteurs aux nouvelles pratiques et technologies.

Quels indicateurs permettraient de mesurer le succès ou l'impact réel de cette initiative sur le long terme ?

Pour évaluer l'impact à long terme de cette initiative, il convient de se concentrer sur des indicateurs tels que le taux de survie des arbres, leur croissance, les bénéfices environnementaux mesurables et l'implication citoyenne continue. Des indicateurs de réussite incluent également le respect des objectifs de suivi et l'intégration de la plantation dans une stratégie environnementale cohérente. Des indicateurs environnementaux peuvent être obtenus grâce au renouvellement du couvert végétal et à la mesure de l'augmentation de la surface des forêts, à l'aide d'images satellitaires ou de relevés sur le terrain. On peut estimer le carbone séquestré par les arbres en fonction de leur âge et de leur espèce et suivre la présence et le retour de la faune locale dans les zones boisées. Mais aussi des indicateurs d'impact socio-économique, comme la mesure des impacts sur l'emploi local et le développement économique lié au reboisement (par exemple, l'agroforesterie ou l'exploitation durable du bois).

Selon vous, experte renommée en environnement, quelles réformes institutionnelles seraient nécessaires pour donner plus de poids à la politique environnementale nationale ?

Cette initiative, qui a reçu un écho important et a mobilisé la population dans tout le pays, est une réponse aux pertes forestières massives causées par les incendies. Elle s'inscrit dans une stratégie plus large de lutte contre la désertification et de développement durable. Pour renforcer la politique environnementale nationale, il faudrait mettre en œuvre des réformes institutionnelles qui dépassent le cadre de la simple plantation d'arbres. Celles-ci comprennent l'intégration de la politique environnementale à tous les niveaux de l'État, le renforcement des institutions existantes et l'élaboration d'une stratégie à long terme associant tous les acteurs du développement durable, y compris les agriculteurs, les entreprises, les écoles et la société civile. En effet, la réussite à long terme dépendra de la mobilisation de tous. Des mécanismes de participation et de concertation doivent être mis en place pour permettre à la société civile de s'approprier les politiques environnementales. Il faut également mettre en œuvre des systèmes de suivi et d'évaluation rigoureux pour évaluer l'impact réel des politiques environnementales, y compris le taux de survie des arbres plantés. Ces données permettront d'ajuster les stratégies en cours de route.

Ch. M.

UNION DES CONSEILS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX ARABES PROLONGATION DE LA PRÉSIDENTENCE DE L'ALGÉRIE POUR UNE ANNÉE RENOUVELABLE

Lors de sa réunion tenue jeudi dernier à Alger, l'Assemblée générale de l'Union des conseils économiques et sociaux arabes et des institutions similaires a affirmé la prolongation de la présidence de l'Algérie pour une durée d'une année renouvelable.

Après évaluation des acquis réalisés au cours de cette année, le communiqué final des travaux de l'Assemblée générale de l'Union, tenue au siège du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), affirme que les membres de l'Assemblée ont renouvelé leur confiance en l'Algérie, tout en approuvant à l'unanimité la prolongation de sa présidence pour une année renouvelable. Dans ce sens, l'Assemblée générale a salué la persévérance déployée par le CNESE pour la dynamisation et le décuplement des activités de l'Union sous sa présidence, en vue de la concrétisation des objectifs fixés et ce, en dépit de tous les obstacles auxquels les pays arabes font face, notamment ceux concernant leur stabilité et leur sécurité. Les Etats membres ont réassuré "la nécessité de poursuivre la voie engagée collectivement afin d'établir une base solide et pérenne pour un dialogue constructif et fructueux, de renforcer la coopération entre les conseils économiques et sociaux des pays arabes et de favoriser l'échange d'expériences dans les domaines économique, social et environnemental dans le but de faire face aux défis actuels par l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'action communes, adaptées aux mutations régionales et internationales". En outre, l'Assemblée générale a également encouragé les Etats arabes à créer des conseils économiques et sociaux ou des institutions



similaires et incité à élargir le champ d'action de l'Union en soutenant le rôle des conseils économiques et sociaux en tant que lieux de dialogue privilégiés entre les différentes structures sociales dans le processus d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques. Dans le cadre des événements que connaissent les pays arabes, les membres participants ont condamné "l'agression continue perpétrée contre le peuple palestinien et les violations répétées ciblant sa dignité, sa souveraineté et ses biens" tout en réaffirmé "leur solidarité profonde avec le peuple palestinien et leur soutien indéfectible et constant aux droits de ce vaillant peuple, notamment celui d'établir son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale". D'autre part, les membres de l'Union ont exprimé "leurs vifs remerciements et leur reconnaissance au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour son soutien continu à l'Union et

son engagement en faveur de la poursuite de l'action arabe commune, ce qui s'est traduit par la mise à disposition d'un siège permanent de l'Union contribuant au renforcement de la capacité des membres à travailler avec efficacité et efficacité". L'Union des conseils économiques et sociaux arabes et institutions similaires est une organisation régionale créée à l'initiative des Conseils économiques et sociaux arabes, sous l'égide de l'Organisation arabe du travail (OAT). Ses ambitions principales consistent à réaliser un développement économique et social équilibré, assurant la justice et la cohésion sociale, et à aider les pays arabes à créer des Conseils économiques et sociaux visant à renforcer et à accroître la démocratie participative. L'Algérie a déjà présidé cette organisation pour la période 2022-2025.

Lazela Omar

INAUGURATION DU NOUVEAU SIÈGE À ALGER

Le nouveau siège de l'Union des conseils économiques et sociaux arabes et des institutions similaires a été inauguré jeudi dernier à Alger. La cérémonie d'inauguration de ce siège sis dans la commune d'El Biar s'est déroulée en présence du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Mohamed Boukhari, ainsi que des présidents et représentants des conseils membres de l'Union. Dans une déclaration à l'APS, M. Boukhari a exprimé sa gratitude au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'attribution d'un nouveau siège au profit de l'Union, réaffirmant l'engagement de l'Algérie à

poursuivre son appui à l'action arabe commune et à renforcer la coopération entre les pays arabes dans les domaines socioéconomiques. Il a également salué la teneur du communiqué final de l'assemblée générale de l'union, tenue jeudi dernier, lequel a mis en avant le rôle de l'Algérie et les efforts du CNESE dans la dynamisation et l'intensification des activités de l'Union, ainsi que dans le renforcement de son rôle en faveur du développement socioéconomique dans les pays arabes. Dans le communiqué final, les membres de l'Union ont adressé "leurs vifs remerciements ainsi que leur profonde reconnaissance au président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune, pour le soutien constant à l'Union et l'encouragement à la poursuite de l'action arabe commune, ce qui s'est traduit par la mise à disposition d'un siège permanent pour l'Union, à même de renforcer la capacité de ses membres à œuvrer avec efficacité et efficacité". "Ce siège permanent ne se limite pas à offrir un environnement de travail adéquat, mais assure également une stabilité institutionnelle propice à la réalisation des objectifs communs", ajoute le communiqué final. L'Union des conseils économiques et sociaux arabes et des institutions similaires est une organisation régionale fondée à

l'initiative des Conseils économiques et sociaux arabes, sous l'égide de l'Organisation arabe du travail (OAT). Elle vise principalement à contribuer à la réalisation d'un développement socioéconomique équilibré en vue d'atteindre la justice et la cohésion sociales et à encourager les pays arabes à créer des Conseils économiques et sociaux afin de promouvoir et d'approfondir la démocratie participative. L'Algérie a assuré la présidence de l'Union sur la période 2022-2025, l'Assemblée générale, réunie jeudi dernier, ayant décidé de prolonger ce mandat pour une année renouvelable.

FACE AUX PROFONDES MUTATIONS DES MARCHÉS ÉNERGÉTIQUES MONDIAUX

L'ALGÉRIE APPELLE DEPUIS DOHA AU RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION

...renforcer la coopération et la coordination entre les pays membres du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), afin de défendre les intérêts communs face aux "profondes mutations" que connaissent les marchés énergétiques mondiaux, a indiqué un communiqué du ministère. Dans son allocution à l'ouverture des travaux de la 27^e réunion ministérielle du GECF, tenue à Doha, sous la présidence du ministre libyen du Pétrole et du Gaz, et président en exercice du forum, Khalifa Rajab Abdulsadek, en présence des ministres des pays membres et du secrétaire général du forum, M. Arkab a souligné que "la réunion de Doha intervient à un moment sensible pour le secteur énergétique mondial". "Le forum s'est affirmé comme la voix collective et crédible défendant la place du gaz naturel en tant que source d'énergie propre, sûre et abondante, jouant un rôle pivot dans la garantie de la sécurité énergétique et le soutien au

développement durable", a-t-il soutenu. Le ministre d'Etat a, à ce titre, réitéré "l'attachement constant de l'Algérie aux valeurs de partenariat, de dialogue et de solidarité, qui constituent les fondements du GECF". Soulignant "la disposition permanente de l'Algérie à contribuer activement au renforcement du rôle du forum en tant qu'organisation fiable et influente défendant les intérêts de ses membres dans les fora régionaux et internationaux", M. Arkab a insisté sur "la conviction de notre pays que le gaz naturel n'est pas seulement une énergie de transition, mais bien l'énergie de l'avenir contribuant à la sécurité énergétique mondiale, au développement durable et à l'amélioration du bien-être des peuples". Il a, par ailleurs, salué "les efforts considérables déployés par le Secrétariat général du forum pour promouvoir le dialogue et la coopération entre les Etats membres et renforcer la place du gaz naturel dans le mix

énergétique mondial". Le ministre a, en outre, mis l'accent sur "l'importance de la stabilité et de la sécurité des marchés du gaz naturel", soulignant que "des marchés prévisibles, équilibrés et transparents servent les intérêts des producteurs comme des consommateurs". "La réalisation de cet objectif nécessite des investissements suffisants dans les infrastructures et l'approvisionnement, en sus d'un dialogue constructif et durable entre toutes les parties concernées", a-t-il ajouté. Quant à la lutte contre le changement climatique, M. Arkab a rappelé "la nécessité de maintenir les efforts internationaux fondés sur le principe de la responsabilité commune mais différenciée, tout en respectant le droit souverain de chaque Etat de choisir sa propre voie nationale pour une transition énergétique juste et équilibrée".

APS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE

LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DE MAIN À L'ANP
LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL »

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

C'EST LA RENTRÉE !

« PARDONNE-NOUS,
GHAZA »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

CONSEIL INTERNATIONAL DES CRÉATEURS DE MUSIQUE (CIAM)

PARTICIPATION DE L'ONDA AUX TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a participé aux travaux de l'Assemblée générale du Conseil international des créateurs de musique (CIAM), qui se sont déroulés mercredi dernier en Afrique du Sud, selon un communiqué publié par l'Office.

L'ONDA était représenté par son directeur adjoint chargé de la numérisation et des systèmes informatiques, Idir Ismaili, lors de cette rencontre qui s'est tenue sous le thème « L'industrie musicale africaine : infrastructures de base et marchés », précise la même source. Au cours de la séance, M. Ismaili a exposé les grandes transformations que connaît le secteur musical en Afrique, mettant en lumière l'énergie créatrice de la jeunesse du continent,



la forte progression de l'utilisation des smartphones et des réseaux sociaux, ainsi que la croissance constante du marché musical au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Il a souligné qu'afin que les créateurs africains puissent pleinement tirer parti de cette dynamique, trois axes prioritaires doivent être développés : la



numérisation et la sécurisation des métadonnées des œuvres musicales, le renforcement des capacités des organismes de gestion collective et le développement de la coopération régionale entre les pays africains. Dans ce cadre, le projet « ONDA Connect » a été présenté comme un exemple concret de transformation

numérique menée par l'Office, en insistant sur l'importance d'adopter les standards internationaux pour la documentation des œuvres musicales. Concernant la coopération continentale, M. Ismaili a salué le partenariat fructueux entre l'ONDA et la société sud-africaine des compositeurs, auteurs et éditeurs (CAPASSO), affirmant que « le monde de demain sera celui des réseaux et des liens » et ajoutant que « l'Algérie est idéalement positionnée pour jouer le rôle de passerelle entre l'Afrique, l'Europe et le monde arabe ». Pour clore son intervention, le représentant de l'ONDA a rappelé que la « crédibilité des organismes de gestion collective ne se limite pas à la redistribution des droits, mais comprend aussi leur dimension sociale, à travers le soutien aux jeunes artistes et la mise en place de services sociaux et sanitaires qui leur sont dédiés », conclut le communiqué.

Chekrat Meriem

2^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA AU SAHARA EN TUNISIE

L'ALGÉRIE INVITÉE D'HONNEUR

L'Algérie sera accueillie en invitée d'honneur à la 2^e édition du Festival international du cinéma au Sahara, prévue du 29 octobre au 2 novembre à Ksar Ghilane, oasis située dans le sud de la Tunisie, ont indiqué les organisateurs. Une sélection de films historiques algériens sera présentée à l'occasion de la commémoration du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, symbole de liberté et de résilience, en présence de cinéastes et artistes algériens, ont précisé les organisateurs.

Le film d'animation "Es'sakia" du réalisateur algérien Naoufel Kalache sera projeté. Produit par le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit avec la contribution du ministère de la Culture et des Arts, ce film porte à l'écran les massacres odieux de Sakiet Sidi Youcef, village à la frontière avec l'Algérie, perpétrés le 8 février 1958 par l'armée coloniale française durant la guerre de libération nationale.

Le court métrage "Rose du désert" de Oussama Benhassine, sur les explosions nucléaires françaises dans le désert algérien en février 1960, et le long métrage "196 mètres/Algiers" du réalisateur Chakib Taleb Bendiab seront projetés. Le Festival célèbre également le 7^e art algérien à travers une séance cinématographique intitulée "La soirée du cinéma algérien", mettant en lumière les expériences partagées et les liens culturels et artistiques entre l'Algérie et la Tunisie. "The Last Card" de Oussama

Daas et "NYA" de Imen Ayed concourront en compétition officielle aux côtés d'œuvres issues notamment du Liban, de la Libye, la Syrie, l'Iran, le Yémen et l'Arabie saoudite, selon les organisateurs. Fondé en 2024, le Festival international du cinéma au Sahara est un rendez-vous cinématographique annuel, organisé par l'association "Sahara Art", sous le patronage du ministère tunisien des Affaires culturelles.





www.alger16.dz
f **Alger16 quotidien**

RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

www.alger16.dz
f Alger16 qoutidien



LE PIMENT FAIT-IL VRAIMENT MAIGRIR ?


NUMÉROS UTILES
URGENCES ET SÉCURITÉ
SAMU

021.67.16.16/
67.00.88

CHU
MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU
BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI
MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM

021.81.61.13

CHU KOUBA

021.58.90.14

AMBULANCES

021.60.66.66

DÉPANNAGE
GAZ

021.68.44.00

DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ

021.68.55.00

SERVICE
DES EAUX

021.68.32.32/
58.37.37

PROTECTION
CIVILE

021.61.00.17

SÛRETÉ
DE WILAYA

021.63.80.62

GENDARMERIE

021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS
UTILES
AÉROPORT
HOUARI-
BOUMEDIENE

021.54.15.15

AIR ALGÉRIE
(RÉSERVATION)

021.28.11.12

Air France

021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV

021.42.33.11/12

SNTF

021.76.83.65/
73.83.67

SNTR

021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton

021.37.77.77

Hôtel Mercure

021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi

021.74.82.52

Hôtel Hilton

021.21.96.96

Hôtel Sofitel

621.68.52.10/17

Le piment est souvent présenté comme un allié minceur capable de favoriser la perte de poids. Mais que dit réellement la science ?

On entend souvent dire que le piment aurait des vertus « brûle-graisses ». Certaines personnes le voient même comme un allié minceur incontournable, capable de booster le métabolisme et de réduire l'appétit. Mais qu'en est-il vraiment ? Le piment peut-il réellement aider à perdre du poids, ou s'agit-il d'un simple mythe culinaire ? Réponse d'une diététicienne nutritionniste.

LE PIMENT, UN ALIMENT AUX MULTIPLES FACETTES

Originaire d'Amérique centrale, le piment est aujourd'hui répandu dans toutes les cuisines du monde : indienne, mexicaine, asiatique... Son piquant si caractéristique provient d'une molécule bien connue, la capsaïcine. C'est elle qui déclenche cette sensation de chaleur en bouche et qui fascine les chercheurs, notamment pour ses effets potentiels sur la dépense énergétique et le métabolisme. Mais le piment ne se résume pas à son côté explosif. Il contient des quantités intéressantes de vitamines C, A et E, mais aussi des antioxydants. Ces composants contribuent à protéger l'organisme contre le stress oxydatif et peuvent soutenir le système immunitaire.

LA CAPSAÏCINE : UN PETIT COUP DE POUCE POUR LE MÉTABOLISME

La capsaïcine a été largement étudiée pour ses effets sur le métabolisme. Plusieurs travaux suggèrent qu'elle

peut : Stimuler la thermogénèse. La capsaïcine active le récepteur TRPV1, ce qui peut augmenter légèrement la température corporelle et, par conséquent, la dépense énergétique. Cette réaction, la thermogénèse, est bien réelle, mais reste modeste et temporaire. Améliorer la circulation sanguine. La capsaïcine induit une vasodilatation locale, ce qui augmente le flux sanguin cutané et contribue à cette sensation de chaleur, tout en activant le métabolisme. Réduire l'appétit chez certaines personnes. Certaines études suggèrent que la capsaïcine peut agir sur la sensation de satiété, diminuant légèrement l'envie de grignoter. Mais l'effet varie beaucoup selon les individus et la quantité

consommée. Ces effets restent très modestes et de courte durée. La dépense calorique induite par le piment est trop faible pour espérer une perte de poids significative. Rien ne vaut une séance de sport ou un rééquilibrage alimentaire global.

PERTE DE POIDS : LE PIMENT BRÛLE-T-IL LES GRAISSES INDESIRABLES ?

Vous l'aurez compris, la capsaïcine présente dans le piment peut stimuler légèrement le métabolisme, mais n'a pas d'action directe sur le stockage ou la dégradation des graisses. Il est donc inutile de se gaver de piment dans l'espoir de maigrir plus vite...

Par ailleurs, une consommation excessive de piment peut entraîner des effets secondaires : irritation de l'estomac, brûlures digestives, voire aggravation du reflux gastro-œsophagien. « La prudence est de mise, et la tolérance personnelle doit guider sa consommation », insiste la diététicienne.

LE VRAI « SECRET » DE LA PERTE DE POIDS

Aucun aliment ne fait maigrir à lui seul. Comme le rappelle la diététicienne, ce qui compte avant tout, ce n'est pas le piment en lui-même mais : Le déficit calorique (dépenser plus d'énergie que ce que l'on consomme).

L'équilibre alimentaire (éviter les carences, privilégier les aliments bruts, riches en fibres et en nutriments).

L'activité physique régulière (combinaison d'exercices cardiovasculaires et de renforcement musculaire). Et... Le temps, car la perte de poids durable est toujours progressive.

EST-CE QU'IL EST TOUT DE MÊME BON DE L'INTÉGRER DANS UN RÉGIME ?

Même si son action est limitée sur la perte de poids, le piment présente des avantages non négligeables :

- Il peut limiter l'utilisation de sauces grasses pour relever un plat ;
- Il permet de donner du goût aux plats sans ajouter beaucoup de sel, ce qui limite la rétention d'eau ;
- Il rend les repas plus savoureux et variés, favorisant le plaisir alimentaire, indispensable dans une démarche minceur durable.

« Pas question de manger dix piments par jour. Mais intégrés ponctuellement dans une alimentation équilibrée, le piment peut être un petit plus », concède l'experte.

Alors, est-ce que le piment fait maigrir ? La réponse est claire : non, pas directement. Le piment ne remplace pas une bonne hygiène alimentaire ni une activité physique. En revanche, il peut rendre les repas plus savoureux, favoriser une meilleure satiété et apporter des nutriments intéressants. Mieux encore, en combinant ces petites habitudes avec une alimentation équilibrée et une activité physique régulière, on crée les

CONCLUSION

le piment ne fait pas directement maigrir, mais il peut soutenir un mode de vie sain. Grâce à la capsaïcine, il stimule légèrement le métabolisme et la satiété, sans pour autant brûler les graisses de façon significative. Intégré modérément dans une alimentation équilibrée, il reste un allié plaisir qui peut favoriser de meilleures habitudes alimentaires et contribuer, indirectement, à une perte de poids durable.

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

COUPE DE LA CAF (2^e TOUR PRÉLIMINAIRE RETOUR) CRB 2 – HAFIA 0

Le CRB et l'USMA en phase des groupes

Le CR Belouizdad a validé, vendredi dernier, son billet pour la phase des groupes de la Coupe de la CAF 2025 – 2026, en s'offrant Hafïa Conakry (2 – 0) au Nelson-Mandela stadium de Baraki, lors du match retour du 2^e tour préliminaire de la compétition.

A l'aller, pour rappel, les Belouizdads ont imposé le nul, un but partout, à leur adversaire qui les recevait au stade de Thiès en terre sénégalaise. Le CRB pouvait donc bien se contenter d'un nul vierge, comme fut bouclée la première mi-temps de la partie, pour garantir sa qualification. Mais le coach Ramovic a préféré jouer la sécurité, en multipliant les assauts pour anéantir les espoirs des Guinéens dans la plus avancée possible minute de jeu. C'est ainsi que Meziane parvient à ouvrir le score à la 55' sur une belle reprise de volée. Ça a quelque peu tardé à venir, puisque la réussite a fui le CRB devant les buts en première mi-temps, mais l'essentiel c'est que ça a fini par arriver. Et cela n'a pas été sans conséquence pour les Guinéens qui n'avaient plus d'autre choix que d'aller devant pour tenter de revenir à la marque. Ce qui a fait que bien des espaces se sont libérés derrière, permettant au Chabab de manœuvrer avec plus d'aisance. Boussouar réussira alors le coup fatal en mettant un deuxième but à la 68' pour son équipe, complètement libérée. Pendant ce temps, il ne faut pas croire que Hafïa n'a pas osé. Bien au contraire, et le CRB doit bien une fière chandelle à son portier Farid Chaal qui a réussi à sauver son équipe lors de plusieurs occasions nettes de scorer pour les visiteurs. Les supporters présents au stade ont d'ailleurs abondamment scandé son nom en fin de partie, alors que les joueurs allaient saluer la galerie rouge et blanc pour célébrer ensemble leur succès. La qualification du CR Belouizdad a réjoui certainement grands et petits du côté de Laâqiba, mais a, sans doute, aussi doublement conforté le coach allemand Saed Ramovic que des voix, dans le cercle des fans proches, commençaient déjà à dézinguer. Car en plus de ce passage en phase des groupes qu'il vient d'offrir à l'équipe, la prestation de



premier ordre de Chaâl lui a donné aussi raison quelque part sur son choix de l'avoir choisi comme portier numéro un de l'équipe au détriment de Zagħba désormais complètement écarté de l'équipe première après son refus du statut de remplaçant.

LE MCA JOUE SON AVENIR EN LIGUE DES CHAMPIONS AUJOURD'HUI CONTRE COLOMBE

Hier samedi, en milieu d'après midi, c'était au tour de l'USM Alger, second représentant algérien dans cette édition de la coupe de la CAF, de jouer son match retour, au stade du 5 juillet, contre l'AFAD plateau de Côte d'Ivoire. A l'aller, les usmistes s'étaient inclinés sur un score d'un but à zéro. Il fallait donc pour les Rouge et Noir livrer un tout autre match pour renverser la situation en leur faveur. Et c'est ce que la bande à Benchikha a réussi à faire admirablement. A l'occasion, l'USMA a sans doute joué son meilleur match depuis le début de la saison, avec à la clé une large victoire de trois buts à zéro sur son adversaire. Les buts ont été les œuvres de Ghacha dès la (13'), puis Benzaza (28'), avant que Ghacha ne signe son doublé (90+3'), et scelle définitivement la qualification de son équipe à la phase des poules de cette coupe de la CAF, rejoignant ainsi le CR Belouizdad. Pour la JSK qui joue la Ligue des champions, le second match qui devait l'opposer, hier également en

Ligue des champions, a rendez-vous avec Colombe Sportive du Dja et Lobo du Cameroun, à partir de 20 heures au stade Ali-Ammar. La bande à Mokwena, le coach sud-africain des Vert et Rouge, ont tout intérêt à ne pas sous-estimer leur vis-à-vis malgré le nul (1 – 1) ramené de Yaoundé. C'est un match capital à absolument prendre au sérieux et gagner pour passer en phase des poules de la compétition continentale des clubs la plus relevée.

LE TIRAGE AU SORT DES GROUPES FIXÉ AU 3 NOVEMBRE

Précédant la conclusion des matchs de ce 2^e tour préliminaire des coupes africaines des clubs, la CAF a indiqué, jeudi dernier, à travers un communiqué, que le tirage au sort de la phase des groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine de football aura lieu le lundi 3 novembre prochain à Johannesburg, en Afrique du Sud. Le tirage au sort pour la Coupe de la CAF est fixé à 11h00 (GMT), suivra celui de la Ligue des champions, une heure après. La première journée de la phase des groupes est fixée entre les 21 et 23 novembre. Les deux compétitions observeront, par la suite, un arrêt, le temps des phases finales de la Coupe arabe (Fifa) au Qatar et de la CAN au Maroc.

Djaffar Chilab

USM EL HARRACH SANS COACH NI PRÉSIDENT

Une cellule de crise pour préparer l'après-Touahria



L'USM El Harrach est en pleines turbulences. La situation qui prévaut au sein du club banlieusard n'augure rien de bon. Après la démission du coach Azzedine Aït Djoudi et le recrutement finalement avorté de Liamine Boughrara qui a décliné l'offre, c'est au tour du premier responsable du club, le président Sofiane Touahria, de rendre le tablier au lendemain de la défaite subie à domicile contre la JS El Biar, en fin de semaine dernière. « Après une profonde et responsable réflexion, j'ai décidé de mettre un terme à mon parcours à la tête du club USMH (...) Ce ne fut pas une démarche facile, mais elle s'est imposée avec le climat,

qui entoure le club, pas du tout propice pour la continuité du travail qu'imposent l'histoire et la grandeur du club », expliquait, en substance, Touahria son retrait dans un communiqué diffusé jeudi dernier. Pour parer au plus urgent, une cellule de crise « composée de quelques membres du CSA, et quelques notables de la ville fidèles au club », a été de suite installée pour assurer la gestion intérimaire, a indiqué le club vendredi dernier.

Cette dernière a déjà entamé sa mission en se chargeant des préparatifs du match contre le NAHD au programme hier. La cellule a organisé le regroupement de l'équipe dans un hôtel de la capitale pour permettre aux joueurs une meilleure concentration, informait encore le club sur ses réseaux, vendredi dernier. Reste à savoir maintenant si Manaâ, l'ex-coach de l'ES Ben Aknoun, pressenti pour intégrer l'équipe et prendre les commandes du staff technique, ira au bout des tractations partagées avec le club, après cette nouvelle situation.

D. C.

CAN 2025/PROGRAMME DE LA PHASE FINALE

L'Algérie entamera le tournoi contre le Soudan

La Confédération africaine de football (CAF) a rendu public le programme des matchs du premier tour de la prochaine phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2025), prévue du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 au Maroc. Ainsi, l'Algérie, domiciliée au stade Moulay Hassan de Rabat, entamera le tournoi final contre le Soudan le 24 décembre à 16 heures (heure algérienne). Elle jouera, par la suite, lors de la 2^e journée, le Burkina Faso, le 28 décembre à 18h30, avant d'aborder son troisième et dernier match du premier tour, face à la Guinée équatoriale, trois jours après, soit le 31 décembre à 17 heures.

D. C.

GYMNASTIQUE/MONDIAUX 2025 (BARRES ASYMÉTRIQUES) KAYLIA NEMOUR SACRÉE CHAMPIONNE DU MONDE

La championne olympique algérienne Kaylia Nemour a franchi une autre étape dans sa carrière, vendredi dernier à Jakarta, la capitale indonésienne, en devenant championne du monde des barres asymétriques.

L'Algérienne est finalement allée au-delà des attentes en survolant toutes ses adversaires et en réalisant un score extraordinaire de 15,566 points, loin devant la Russe Angelina Melnikova qui a fini avec 14,500 points, ainsi que la Chinoise Yang Fanyuwei avec également 14,500 points. Kaylia Nemour s'offre par la même occasion le privilège d'être la première gymnaste africaine et arabe de l'histoire à être sacrée championne du monde. Jeudi dernier, la nouvelle championne du monde algérienne s'était contentée de la 4e place au concours général, avant de laisser exploser sa parfaite maîtrise des exercices sur les barres asymétriques, le lendemain, vendredi. Elle a conclu son

passage sensationnel avec 7,200 points acquis dans la difficulté et 8,500 points en exécution, soit un total de 15,566 points qui lui vaudra donc cette historique consécration mondiale.

LES FÉLICITATIONS DU PRÉSIDENT ABDELMADJID TEBBOUNE

Aussitôt après sa consécration, Kaylia Nemour a eu les honneurs et félicitations du président de la république, Abdelmadjid Tebboune. « Mille félicitations à la fierté de l'Algérie, Kaylia

Nemour, notre championne olympique qui s'est à nouveau distinguée... Chaleureuses félicitations pour avoir décroché la médaille d'or aux Mondiaux de Jakarta, capitale de l'Indonésie... Tu as honoré l'Algérie. Remerciements à toi Kaylia », a posté le président de la République sur ses réseaux officiels.

Djaffar C.

Nemour décroche une 2^e médaille d'argent à la poutre

Kaylia Nemour a remporté hier la médaille d'argent au concours de la poutre des Mondiaux 2025 de gymnastique artistique, qui se déroulent à Jakarta en Indonésie.

Après son sacre vendredi dernier aux barres asymétriques, Nemour a obtenu la note 14,300 en finale de la poutre, derrière la Chinoise Zhang Qingying (15,166), médaillée d'or et devant la Japonaise Sugihara Aiko (14,166), médaillée de bronze.

Vendredi dernier, l'Algérienne s'était adjugée le titre mondial du concours des barres asymétriques des Mondiaux 2025 de gymnastique artistique, devenue ainsi la première gymnaste arabe et africaine à être sacrée championne du monde dans cette spécialité.

Un peu plus d'un an après son triomphe olympique, Nemour a survolé la finale avec un score impressionnant de 15,566 points, devançant la Russe Angelina Melnikova (14,500 pts) et la Chinoise Yang Fanyuwei (14,500 pts).

Outre Nemour, la délégation algérienne est composée de six autres représentants : Adem Koughat, Houssam-Eddine Hamdouche, Bilal Bellaoui, Youcef Semani et Ahmed Ryad Aliouet chez les messieurs, ainsi que Sihem Hamidi chez les dames.

Au total, 483 gymnastes (279 hommes et 204 femmes), issus de 82 pays, participent à ces Mondiaux, premier grand rendez-vous international depuis les Jeux olympiques de Paris-2024.

ÉLIMINATOIRES CAN FÉMININE 2026/ALGÉRIE 2 – CAMEROUN 1 LA QUALIFICATION SE JOUERA À YAOUNDÉ

La sélection nationale des féminines a réussi à prendre le dessus (2 - 1) face à son homologue camerounaise, jeudi en début de soirée au stade Miloud-Hadefi d'Oran, lors du match aller du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2026.

Les Vertes auraient pu boucler cette première opposition avec un meilleur avantage si elles avaient pu conserver la plus confortable avance acquise en première période. Mais il y a eu ce fatidique penalty qui a permis aux Camerounaises de réduire l'écart dans les ultimes minutes de la partie. En effet, les protégées de Farid Benstiti ont livré une première mi-temps durant laquelle elles ont eu plus de réussite devant les buts adverses. Cela s'est traduit par deux buts inscrits sur deux balles arrêtées superbement bottées à la 23' et la 35' jeu par, respectivement, Ghoutia Karchouni et Marine Dafeur. Sur les deux actions, la gardienne camerounaise, Ange Gabrielle Bawou, n'y pourra rien, particulièrement sur le second but placé par Dafeur en pleine lucarne. Karchouni avait elle bien enveloppé sa balle des 30 mètres. Et c'est sur ce score de deux buts à zéro pour les Algériennes, et une expulsion pour les Camerounaises que sera bouclée la première partie du match. En deuxième mi-temps, les Algériennes, qui reprenaient le jeu en supériorité numérique, n'ont malheureusement pas su profiter de la situation, laissant paraître comme une suffisance de l'avantage déjà acquis, au lieu de pousser haut pour assommer leur adversaire. C'est au contraire les Camerounaises qui réussiront à réduire l'écart dans le temps additionnel après avoir bénéficié d'un penalty à la 90+3'. Nchout Njoya Ajara se donnera alors un malin plaisir à scorer pour les Lionnes ramenant ainsi le score final de cette manche aller à 2 à 1.

Quoi qu'il en soit, c'est là un score qui permet aux Algériennes de prendre une option pour la qualification, en attendant, bien entendu, le match retour qui se jouera le 28 octobre prochain à Douala. Désormais, les joueuses de Farid Benstiti devront confirmer leur victoire d'abord, en terre camerounaise, pour valider leur ticket pour la CAN 2026, avant d'espérer finir parmi les quatre meilleures du tournoi final qui seront qualifiées pour le prochain Mondial. Le challenge s'annonce difficile, mais pas impossible. Pour le coach national, cette victoire réussie à Oran augure un bel reste à venir : « Nous avons réussi un résultat positif. Cela dit, je ne peux que regretter cette bétise en fin de match qui nous a coûté un penalty. C'est dommage, mais globalement, je ne suis pas déçu. C'est la première fois qu'on arrive à vaincre aussi franchement le Cameroun. Je les ai déjà vus jouer à Yaoundé et je ne suis plus inquiet que ça. On s'attend à un match difficile, mais il faudra aller là-bas pour confirmer ce résultat. Pour le moment, on tient l'avantage de notre côté, à nous de le préserver à Yaoundé », dira Benstiti, en se présentant devant les médias, au terme de la partie.

D. C.



**MANILLE -**

Le volcan du mont Kanlaon, situé dans le centre des Philippines, est entré en éruption vendredi soir, a annoncé l'Institut philippin de volcanologie et de sismologie.

BERLIN - La

grippe aviaire se propage de manière "très rapide" en Allemagne, ont averti vendredi dernier les autorités, qui s'inquiètent aussi bien pour les élevages que pour les oiseaux sauvages, particulièrement touchés en pleine période de grande migration.

DAR ES**SALAAM -**

Un projet visant à lutter contre le changement climatique, à conserver la biodiversité et à réduire les émissions de carbone a été lancé jeudi dernier par la Tanzanie en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

ZAGREB - Le

Parlement croate a voté vendredi dernier pour la réintroduction du service militaire obligatoire afin de renforcer les capacités défensives de la Croatie.

GENÈVE -

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a adopté le premier Plan d'action de l'OMM pour la jeunesse, marquant une approche structurée visant à intégrer les perspectives des jeunes dans ses travaux et à autonomiser la prochaine génération de dirigeants.

RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ ET LEVÉE DE L'INJUSTICE FAITE À L'AFRIQUE L'ALGÉRIE RÉITÈRE SON APPEL

L'Algérie a réitéré, vendredi dernier à New York, par la voix de son représentant permanent auprès des Nations unies, Amar Bendjama, son appel à la réforme du Conseil de sécurité et à la levée de l'injustice faite à l'Afrique, affirmant son attachement ferme aux principes et objectifs de la Charte onusienne, ainsi que son engagement à travailler de concert avec les autres pays membres pour construire une organisation plus forte, plus juste et efficace pour les générations actuelles et futures. Dans son allocution lors d'une séance du Conseil de sécurité organisée sous le thème: "Nations unies: réflexions sur l'avenir", M. Bendjama a affirmé que "80 ans se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies et il est essentiel de ne pas se concentrer uniquement sur les réalisations de l'organisation, mais aussi sur sa capacité d'adaptation avec ce paysage mondial en rapide évolution".

Il a souligné, en outre, que l'application, dans son intégralité, de la Charte des Nations unies, qui demeure "le fondement du multilatéralisme et la base de la paix et de la sécurité internationales, est toujours confrontée à de sérieux défis, dont des violations récurrentes de ses principes et objectifs, des approches sélectives du droit international, la politique du deux poids deux mesures et la poursuite des divisions au sein de la communauté internationale", mettant en garde contre "l'unilatéralisme et les mesures arbitraires, l'interprétation sélective des principes de cette Charte et l'imposition de la politique du deux poids deux mesures, qui sont autant de facteurs qui menacent la confiance internationale et compromettent l'efficacité des Nations unies". M. Bendjama a réaffirmé, dans ce sens, que l'Algérie est fermement convaincue que l'ONU doit rester une tribune mondiale inclusive, soulignant que "le renforcement du multilatéralisme implique de rétablir la confiance entre les Etats membres, à travers le respect de la Charte, la conformité au droit international et



l'engagement renouvelé à la responsabilité collective".

Dans cette optique, il a expliqué que "le traitement de la crise de confiance actuelle dans le système multilatéral implique des réformes urgentes et globales du Conseil de sécurité", soulignant que "l'Algérie est fermement convaincue que le Conseil doit être réformé au niveau de sa composition et de ses méthodes de travail, afin de garantir une plus grande représentativité, une plus grande transparence et une plus grande responsabilité".

Le diplomate algérien a saisi cette occasion pour réitérer l'appel de l'Algérie à "réparer l'injustice historique infligée à l'Afrique, conformément au Consensus d'Ezulwini et à la Déclaration de Syrte", soulignant que "les aspirations légitimes de l'Afrique à une pleine représentation doivent être au cœur de toute réforme, car c'est à travers un Conseil de sécurité plus démocratique, plus équitable et plus représentatif que nous pourrions renforcer sa légitimité, sa crédibilité et sa détermination commune".

En outre, la relance des travaux de l'Assemblée générale est "la clé du renforcement du rôle global des Nations unies, en particulier dans les questions liées à la paix et à la sécurité", ce qui exige de "permettre à l'Assemblée générale, en tant qu'organe le plus représentatif dans cette organisation, d'assumer son rôle dans la

promotion de la diplomatie préventive, la médiation et le règlement pacifique des conflits", a ajouté M. Bendjama. A cet égard, il a mis l'accent sur "l'importance primordiale accordée par l'Algérie au rôle consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) et à ses avis, qui contribuent à clarifier les questions juridiques complexes et à renforcer la primauté du droit". Alors que les Nations unies entament la mise en œuvre de l'initiative "ONU 80", l'Algérie a appelé, par la voix de son représentant permanent, à la mise en place de réformes renforçant l'efficacité, la légitimité et l'universalité de l'Organisation", soulignant qu'à l'approche de l'échéance 2030, "toute réforme doit mobiliser les Nations

unies de manière urgente afin de mieux répondre aux besoins des pays en développement dans leurs processus de réalisation des Objectifs de développement durable (ODD)".

Dans ce cadre, M. Bendjama a souligné que l'avenir de l'ONU doit s'inspirer d'un nouveau de solidarité et de coopération multilatérale, estimant qu'il s'agit de l'unique voie efficace pour aller de l'avant car donnant la priorité au dialogue plutôt qu'à la confrontation, à la convergence de vues qu'à la division et à la justice qu'à la politique du deux poids deux mesures".

Il a, en outre, réaffirmé "l'engagement indéfectible de l'Algérie aux principes et aux objectifs de la Charte onusienne, ainsi que sa disposition à œuvrer avec les autres pays pour bâtir une organisation onusienne plus solide et plus juste pour les générations actuelles et futures".

A l'occasion du 80e anniversaire de la création de l'ONU, M. Bendjama a salué, au nom de l'Algérie, le leadership du Secrétaire général des Nations unies, ainsi que les efforts et les sacrifices consentis par le personnel de l'ONU et les forces de maintien de la paix pour la mise en œuvre des principes de la Charte des Nations unies et la promotion de la paix et de la sécurité internationales.

CRIMES PERPÉTRÉS CONTRE LES PROFESSIONNELS DES MÉDIAS L'ONU RÉCLAME JUSTICE

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a lancé un appel pour que justice soit rendue face aux crimes perpétrés contre les professionnels des médias dans le monde, soulignant que la bande de Gaza, frappée par plus de deux ans d'agressions sionistes, reste « la plus meurtrière pour les journalistes ». « Partout dans le monde, les journalistes font face à des dangers croissants dans leur quête de vérité : agressions verbales, intimidations judiciaires, attaques physiques,

emprisonnement, torture... et certains y laissent même la vie », a déclaré M. Guterres à l'occasion de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre les journalistes, célébrée chaque 2 novembre, réclamant justice pour ces victimes. Le chef de l'ONU rappelle que, dans près de neuf cas sur dix, les meurtres de journalistes restent non élucidés. Concernant la bande de Gaza, il a réitéré que cette région « est la plus meurtrière pour les

journalistes », appelant à des enquêtes indépendantes et impartiales pour faire toute la lumière sur ces crimes. « L'impunité, où qu'elle soit, n'est pas seulement une injustice pour les victimes et leurs familles : elle constitue aussi une atteinte à la liberté de la presse, un encouragement à de nouvelles violences et une menace pour la démocratie elle-même », a ajouté Antonio Guterres. Il a insisté sur la nécessité pour les autorités de mener des enquêtes dans chaque affaire, de

poursuivre chaque responsable et de garantir que les journalistes puissent exercer leur métier librement et en toute sécurité. Le Secrétaire général a également alerté sur la hausse préoccupante des agressions en ligne contre les femmes journalistes, souvent impunies, et dont les répercussions peuvent être graves dans le monde réel. Il a conclu en rappelant que « lorsque les journalistes sont réduits au silence, c'est notre voix à tous qui s'éteint ».

Cheklat Meriem

UIPA LA DÉCISION DE LA CIJ RENFORCE LA PROTECTION JURIDIQUE ET HUMANITAIRE DES DROITS LÉGITIMES DU PEUPLE PALESTINIEN

L'Union interparlementaire arabe (UIPA) a salué l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice (CIJ), lequel insiste sur l'impératif pour l'entité sioniste de respecter toutes ses obligations, conformément aux dispositions du droit international humanitaire et aux résolutions pertinentes de la légalité internationale, soulignant que cet avis renforce la protection juridique et humanitaire des droits légitimes du peuple palestinien. Dans un communiqué signé par son président, M. Brahim Boughali, président émérite de l'Assemblée

populaire nationale (APN), l'UIPA a affirmé que cet "avis historique renforce la protection juridique et humanitaire des droits légitimes du peuple palestinien, à leur tête son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant sur sa terre". A cet égard, l'UIPA a insisté sur "l'impératif d'une intervention internationale pour amener l'entité sioniste à respecter le contenu de l'avis consultatif et la nécessité de permettre l'accès inconditionnel à l'aide humanitaire, de secours et médicale

aux populations civiles dans les territoires palestiniens occupés, conformément aux principes de justice internationale et de protection des droits de l'Homme". En conclusion, l'UIPA a réitéré son appel à la communauté internationale et aux Parlements régionaux et nationaux à "assumer leurs responsabilités juridiques et morales face aux souffrances du peuple palestinien et à soutenir les efforts visant à mettre fin à l'occupation et à réaliser une paix juste et globale sur la base des résolutions de la légalité internationale". APS